

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE ROGER MARTINEAU DE NATASHQUAN
LE MERCREDI, 6 NOVEMBRE 2024

SONT PRÉSENTS(ES) :

Mesdames	Gabrielle Beaudry Nathalie Mercier Maryse Bourque Gaétane Cyr Sandra Landry Stéphanie Landry
Messieurs	Nelson Lamoureux Hugo Fillion-Dionne

ÉTAIENT ABSENTS (ES):

Pastien Mark

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Ouverture de la réunion
 4. Nomination de la présidence et de la vice-présidence
 5. Formation, fonctionnement et régie interne
 6. Approbation du procès-verbal de la réunion de 12 juin 2024
 7. Approbation des activités demandant des changements à l'horaire des élèves
 8. Projet éducatif
 9. Budgets 2024-2025
 10. Accès à la cour d'école
 11. Collation et budget d'aide alimentaire
 12. Approbation des planifications COSP et sexualité
 13. Suivi des réunions précédentes
 14. Vie scolaire
 15. Varia
 16. Questions de l'assistance
 17. Prochaines rencontres
 18. Levée de l'assemblée

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**Résolution C.É. No 582.01**

IL EST PROPOSÉ par Mme Maryse Bourque d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion peut commencer

4. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA VICE-PRÉSIDENCE

Il a été proposé à l'assemblée générale de nommer Mme Nathalie Mercier au poste de présidente ainsi que représentante du comité EHDDA. Mme Nathalie Mercier accepte.

Il a été proposé à l'assemblée générale de nommer Mme Gabrielle Beaudry au poste de vice-présidente. Mme Gabrielle Beaudry accepte.

Il a été proposé à l'assemblée générale de nommer Pastien Mark au poste du conseil d'administration et au poste du comité de parent.

5. FORMATION, FONCTIONNEMENT ET RÉGIE INTERNE

Mr. Nelson Lamoureux informe les membres du conseil qu'ils doivent suivre la formation obligatoire des membres du CÉ s'ils ne l'ont pas déjà suivi. Ensuite, il explique le fonctionnement général des réunions et dépose les règles de régie interne.

IL EST PROPOSÉ par Mr. Hugo Fillion-Dionne d'approuver le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2024.

6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2024**Résolution C.É. No 582.02**

IL EST PROPOSÉ par Mr. Hugo Fillion-Dionne d'approuver le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2024.

7. APPROBATION DES ACTIVITÉS DEMANDANT DES CHANGEMENTS À L'HORAIRE DES ÉLÈVES.

Un rappel est fait de ne pas oublier d'informer les parents une semaine d'avance de ces changements et de tenir compte des parents qui sont moins à l'aise avec les outils de communication numérique.

Résolution C.É. No 582.03

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Landry d'approuver les activités demandant des changements à l'horaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Approuvé à l'unanimité.

8. PROJET ÉDUCATIF

M. Nelson Lamoureux discute du projet éducatif avec l'ensemble des personnes présentes.

9. BUDGET 2024-2025

L'adoption du budget CÉ est remise à la prochaine réunion.

Résolution C.É. No 582.04

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Landry et appuyé par Gaétane Cyr d'adopter le budget de l'école Roger-Martineau pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

10. Accès à la cour d'école

Mme Madelaine Hounsell demande quelle décision a été prise en lien avec la présence d'élèves dans la cour pendant les heures du service de garde. La direction explique que les élèves ont été informés qu'ils ne pourraient plus rester dans la cour durant les heures du service de garde s'ils n'y sont pas inscrits.

11. Collation et budget d'aide alimentaire

La direction informe les membres que le budget de collation étant restreint, l'école devait faire des choix quant à la distribution des collations. L'école cherchera de nouvelles sources de financement pour bonifier son offre alimentaire.

12. Approbation des planifications COSP**Résolution C. É. No 582.05**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Mercier que le CÉ approuve la planification annuelle des COSP.

Approuvé à l'unanimité.

13. SUIVI DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

- Bilan projet éducatif. Il sera adopté lors de la prochaine réunion du CÉ.
- Rapport annuel CÉ. Il sera adopté lors de la prochaine réunion du CÉ.
- Hugo s'informe de la cour d'école. La direction fera un suivi auprès des Ressources matérielles pour voir comment le dossier avance.

14. VIE SCOLAIRE

M. Nelson Lamoureux résume les activités qui se sont déroulées à l'école depuis la dernière réunion.

15. VARIA

Aucun point en varia.

16. QUESTIONS DE L'ASISSTANCE

17. PROCHAINES RENCONTRES

Les dates des prochaines rencontres seront :

- 20-24 janvier 2025
- 17-21 mars 2025
- 9-13 juin 2025

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution C. É. No. 582.06

IL EST PROPOSÉ par Mr Hugo Fillion-Dionne de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

Nathalie Mercier
Présidente du C.É.

Nelson Lamoureux
Directeur de l'école